



# CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES PROJETS DE LA COMMUNE DE CRÉANCES POUR UN MONTANT DE 465 000 € + 70 963 € DE BONIFICATION

Depuis de nombreuses années, le Département de la Manche a pour ambition d'accompagner la dynamique des territoires. De cette volonté sont nés les contrats de pôles de services qui ont pour objectif l'accompagnement financier des projets portés par les communes ayant un rôle de centralité. Dans le cadre de sa politique territoriale 2022-2028, le Département de la Manche a souhaité impulser une nouvelle dynamique pour accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets. Créances fait partie des premières communes à bénéficier de cette génération de contrat.

## LE CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES EN CHIFFRES :

- **67 communes « centre-bourgs » accompagnées dans la Manche**
- **Un contrat d'une durée de 4 ans, avec une révision possible au bout de deux ans**
- **Une enveloppe calculée sur la base de 200 € par habitant (population DGF connue au moment de la sollicitation), et comprise entre 300 000 € et 850 000 €.**
- **Une bonification de 20% du montant de la subvention si le projet revêt une double ambition en matière de transitions écologique et inclusive.**

L'objectif des contrats de pôle de services est d'accompagner les communes dans une démarche de transformation durable de leur territoire, en lien avec la transition écologique et inclusive mais aussi de conforter le maillage de ces 67 bourgs de services jouant un rôle de centralité et ainsi renforcer leur dynamique et leur attractivité.

Ils contribuent ainsi à améliorer le cadre de vie des habitants et à conforter les services de proximité relevant des compétences communales, à diminuer l'impact environnemental des projets et à proposer des équipements et services adaptés à tous et pour tous en les rendant accessibles à toutes les personnes, quelle que soit leur singularité.

## THÉMATIQUES ÉLIGIBLES AU CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES :

<b>EQUIPEMENTS ET SERVICES AU PUBLIC</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Création/extension/rénovation d'équipements sportifs, culturels, de santé, de services aux publics, scolaires, petite enfance-enfance-jeunesse, commerce</li><li>• ...</li></ul> 	<b>HABITAT</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Valorisation de friches existantes</li><li>• Création ou réhabilitation énergétique de logements locatifs, d'habitats à vocation inclusive, d'hébergements touristiques, d'hébergements d'urgence</li><li>• ...</li></ul> 	<b>AMENAGEMENTS ET MOBILITE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aménagement d'espaces publics en centre-bourg et d'espaces de loisirs</li><li>• Création et aménagement de liaisons douces (piétons-vélos)</li><li>• Aménagement d'enclos paroissiaux</li><li>• ...</li></ul> 
<b>BIODIVERSITE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Restauration/aménagement/valorisation d'espaces naturels</li><li>• Etudes (atlas de la biodiversité) ...</li></ul> 	<b>ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Création/extension/rénovation de bâtiments dédiés à des activités de l'ESS, telles que : épicerie sociale et solidaire, services solidaires (conciergerie, tiers-lieux), activités de réemploi de déchets</li><li>• ...</li></ul> 	<b>COHESION SOCIALE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Projets renforçant le lien social tels que les jardins partagés, les projets d'accompagnement à la parentalité, les actions de <u>prévention séniors</u></li><li>• ...</li></ul> 

## LE CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES DE CRÉANCES :

- PROJETS N°1 et 2 : Aménagement des aires de jeux inclusives « des Tamaris » et « du chant des oiseaux »

La commune ne disposait pas d'aire de jeux inclusive, adaptée pour y accueillir des enfants quelles que soient leurs singularités. Les élus communaux souhaitaient renforcer à nouveau le lien social au sein de la collectivité et plus spécifiquement sur deux zones d'habitat social de la commune situées rue des Tamaris et rue du chant des oiseaux. Ces deux secteurs étaient dépourvus d'aires de jeux, d'où le projet d'y implanter des aires de jeux inclusives, destinées à être accessibles à tous et à être identifiées comme un lieu de partage et d'échanges. Ces lieux de rencontre intégrant des jeux inclusifs, facilitent les échanges et l'interconnaissance des publics et sont des supports à des dispositifs d'animation sociale locale pour favoriser la cohésion et le vivre ensemble. Pour agir en ce sens, un partenariat avec le Centre Social « Maison de Pays de Lessay » est également mis en place afin d'organiser des temps d'activités « Animation Familles » pour faciliter l'appropriation de ces aires de jeux par tous les habitants.

Les travaux principaux achevés en 2024 ont consisté en :

- La préparation du chantier et travaux de terrassement,
- Les travaux de voirie, chaussée, cheminement piéton et parking,
- L'aménagement paysager
- L'implantation des jeux inclusifs avec sol adapté et agrès de fitness pour adultes à mobilité réduite.



**Montant du projet numéro 1, aire de jeux des Tamaris : 179 182 € HT**  
**Montant de l'aide du Département : 71 673 €** auquel s'ajoute une bonification de 14 335 € au regard des engagements pris par la commune en matière de transition écologique et inclusive.

**Montant du projet numéro 2, aire de jeux des oiseaux : 137 048 € HT**  
**Montant de l'aide du Département : 54 819 €** auquel s'ajoute une bonification de 10 964 € au regard des engagements pris par la commune en matière de transition écologique et inclusive.



○ **PROJET N°3 : Rénovation énergétique des bâtiments communaux**



Ce pôle de bâtiments publics d'une surface totale de 497 m<sup>2</sup> est situé en milieu urbain et date des années de la reconstruction. Il abritait après guerre la mairie. Ces bâtiments ont vocation à constituer un réel vecteur d'attractivité au sein de la commune, d'autant qu'ils sont situés en plein cœur de bourg et abritent différents services maison paroissiale, bâti de la Poste, salle des associations et point d'informations touristique.

Le projet consistera en la rénovation énergétique de ces bâtiments pour maîtriser les dépenses énergétiques de la commune et participer ainsi aux démarches de transition écologique, et, d'autre part, améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à la disposition des associations, des acteurs institutionnels et donc des habitants, des locaux agréables et performants. Les travaux seront également l'occasion de valoriser le patrimoine communal appartenant à la période de l'après-guerre.

Les travaux envisagés consisteront en démolitions et démontages maçonnerie, isolation réfection des couvertures changement des menuiseries extérieures et intérieures électricité et emplacement des luminaires intérieurs en LED changement du mode de chauffage L'ensemble des travaux permettront d'atteindre un gain énergétique de l'ordre de 50 %.

Les travaux devraient être achevés d'ici la fin de l'année 2025.

**Montant du projet :** 321 774 € HT dont 276 726 € HT de dépenses éligibles

**Montant de l'aide du Département :** 110 690 € auquel s'ajoute une bonification de 22 138 € au regard des engagements pris par la commune en matière de transition écologique et inclusive.

● **PROJET N°4 : Réaménagement du terrain d'honneur de football**

L'activité footballistique est le principal support d'animation local de la commune. Les terrains de football sont occupés les samedis et les dimanches par toutes les catégories de joueurs dans une véritable dynamique intergénérationnelle. Deux associations sportives font vivre le site en développant la pratique du football : la Jeunesse Sportive de l'Ay pour les jeunes de 5 à 18 ans et Créances Sport Football pour la pratique adulte.

Le terrain d'honneur de football dont la dernière rénovation d'ampleur date d'une trentaine d'année, nécessite une réfection complète de ses équipements Au regard des éléments de constat, les travaux envisagés concernent :

- La réalisation de terrassements généraux,
- La réfection de l'assainissement drainage,
- La réfection des sols sportifs,
- L'installation d'un réseau d'arrosage automatique,
- La mise en place d'équipements sportifs et sécurité,
- La mise en place d'une clôture béton/bois 2 m

Les travaux devraient être effectués au second semestre 2026.

**Montant du projet :** 440 750 € HT

**Montant de l'aide du Département :** 110 188 €

- **PROJET N°5 : aménagement et extension de la voie verte**

La piste mixte reliant le giratoire de la RD 650 à la mer, réalisée dans le cadre du CPS 2019 2023 d'une longueur de 2500 mètres a mis en évidence les besoins des habitants en termes de mobilité douce sur la commune. Il apparaît maintenant un très net besoin pour les habitants de pouvoir poursuivre la piste mixte comprise entre la mer et la RD 650 afin d'accéder de manière sécurisée jusqu'au centre bourg de la commune. Cette piste mixte permettrait également de conforter à terme le maillage des pistes cyclables entre les communes du territoire, notamment entre Créances et Lessay.



Le projet consiste donc à prolonger d'environ 850 mètres la piste existante en site propre. Ces travaux, qui nécessiteront des acquisitions foncières, seront réalisés dans le même esprit que le tronçon initial reliant la sortie de l'agglomération à la plage.

Ils concerneront les postes suivants :

- Terrassement, mouvement de terres
- Voirie, signalisations
- Mobiliers urbains
- Espaces verts

La date prévisionnelle de lancement des travaux est fixée à juin 2027.

**Montant du projet : 298 248 € HT**

**Montant de l'aide du Département : 117 630 €** auquel s'ajoute une bonification de 23 526 € au regard des engagements pris par la commune en matière de transition écologique et inclusive.

**MONTANT TOTAL D'AIDE DU DÉPARTEMENT POUR LES 5 PROJETS :**

465 000 € + 70 963 € de bonification